

## **Municipalité de Sainte-Luce**

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 2 mai 2005 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

Gaston Gaudreault, maire  
Guy Caron, conseiller  
Paul-Eugène Gagnon, conseiller  
Gilles Gagnon, conseiller  
Gaston Beauchesne, conseiller  
Martine Plante, conseillère  
France St-Laurent, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe est présente

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Procès-verbal du 4 avril 2005**
- 4. Suivi du procès-verbal**
- 5. Déboursés**
- 6. Période de questions**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **A. Administration générale**

1. Ressources humaines
2. Le Québec Rural & Agricole / publicité – semaine horticole 2005
3. Projet Luc Babin / avis de motion
4. Fêtes du 125<sup>ème</sup> anniversaire de la Ville de Mont-Joli / participation financière
5. Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent / signatures
6. École des Bois et Marées/ demande de commandite
7. Marie-Ève Côté / demande de contribution

8. Mallette / demande additionnelle de 50 heures (**copie**)
9. Naissances/ Charles Émile Goulet – fils de Karoline Michaud et Jean-François Goulet  
Justine Tremblay Brochu / fille de Lucie Tremblay et Dave Brochu
10. Fonds de caisse de 100\$
11. Centre de santé et de services sociaux de La Mitis / commandite
12. Compost du Golfe Inc. / protocole d'entente
13. Dossier Agence Familiale les Pinsons inc. /autorisation signatures
14. Fondation prévention suicide du Bas-Saint-Laurent / tournoi de golf
15. Rue des Coquillages / services professionnels
16. Corporation de développement touristique Sainte-Luce / Sculptures de sable

**B. Sécurité publique**

**C. Transport**

**D. Hygiène du milieu**

1. Madame Mercier Malenfant / piézomètre d'alerte – notaire + arpenteur

**E. Urbanisme**

1. Demande de PIA / 104 Route du Fleuve Ouest
2. Demande de PIA / 33-35 et 37-39 Place des Villas
3. Demande de PIA / 16 Place des Villas
4. Demande de PIA / 78 Route du Fleuve Ouest
5. Demande de PIA / 60 Route du Fleuve Ouest
6. Modification de zonage du 167 Route du Fleuve Ouest / René Landry
7. Demande de modification de zonage / 57 Rue St-Michel
8. Modification de la grille des tarifs
9. CPTAQ / Exploitation d'une sablière – lots 52-P,53-P,54-P,55-P,57-P,59-P et 61-P
10. Projet de règlement modifiant le règlement 346-93 relatif au plan d'urbanisme + Avis de motion
11. Projet de concordance numéro 2004-03 modifiant le règlement de zonage 348-93 + Avis de motion

**F. Loisir et culture**

1. Comité des Loisirs de Sainte-Luce (**copie**)
2. Affiches publicitaires (**copie**)

**G. Édifice et machinerie**

1. Balai motorisé

**H. Divers**

1. Décès de Adéodat Dechamplain

516-2005

### **Ordre du jour**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon  
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

517-2005

### **Procès-verbal du 4 avril 2005**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 4 avril 2004 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par France St-Laurent appuyé par Martine Plante et résolu à l'unanimité que le directrice générale adjointe soit dispensée d'en donner la lecture et le procès-verbal soit adopté.

Adopté

### **Suivi du procès-verbal**

Le maire fait la lecture de quelques résolutions

#### **FACTURES PAYÉES - AVRIL**

1	Rémunération élus - Avril	2 175.29 \$
2	Rémunération employés -Avril	24 860.11 \$
3	REER - Avril	1 964.01 \$
4	Société Canadienne des Postes	287.56 \$
5	Fabrique Notre-Dames-de-La-Paix	689.15 \$
6	Groupe Réjean Claveau	18 868.32 \$
7	Gilles Langlois	531.98 \$
8	Gilles Pelletier	75.00 \$
9	Âge d'Or de Sainte-Luce	350.00 \$
10	Réseau environnement	75.00 \$
11	Hydro-Québec	1 545.27 \$
12	Télus Québec	1 179.00 \$
13	Citicorp Finance Vendeur	446.07 \$
14	Petite caisse - bulletins	228.34 \$

**TOTAL PAYÉ: 53 275.10 \$**

#### **FACTURES À PAYER - AVRIL**

1	Ministère du Revenu - remises Avril	7 584.74 \$
2	Agence des douanes et du revenu du Can. - remises Avril	4 479.29 \$
3	Great-West - avril	1 479.15 \$
4	Marie-Berline Deschênes - frais de déplacement	15.75 \$
5	Le Club papetier - fournitures de bureau	251.22 \$
6	Centre bureautique - entretien photocopieur	104.96 \$
7	PG Mensys - enveloppes personnalisées	448.60 \$
8	Fonds de l'information foncière - avis de mutations	18.00 \$
9	Biologie aménagement BSL - analyses	1 208.92 \$
10	Buanderie le Blanchon - nettoyage	130.55 \$
11	Garage Gilles Desrosiers - rép. pneu/essence ordinaire	349.50 \$
12	Garage St-Laurent - essence ordinaire	331.05 \$
13	Pétroles Bilodeau Inc. - Mazout	1 007.46 \$
14	Air liquide - meules/disques/location bouteilles	304.61 \$

15	Pièces d'auto Rimouski - peinture/rivets/tôles/filtres/pistolet/ 16 huile/masques/raccords/adapteur/	1 163.53 \$
17	Quincaillerie Ste-Luce/Luceville - papiers sable/contre-plaqué/ 18 fluorescents/truelle/pièces aqu./styrofoam/ 19 pinceaux/boulons//écrous/peinture/	266.35 \$
20	Jean-Pierre St-Amand Inc. - réparation lampes de rues	650.14 \$
21	Service aux petits animaux de Rimouski	402.59 \$
22	M.R.C. de La Mitis - Q/part inspection	4 175.62 \$
23	- photocopies, plans	18.00 \$
24	- cours d'eau Gros ruisseau	73.90 \$
25	Berthier Coulombe - logos numériques	716.38 \$
26	Boivin Gauvin Inc. - matériel incendie	3 318.01 \$
27	Serrurier Clef Mobile - réparation porte édifice municipale	144.72 \$
28	Démarrateurs et alternateurs de Rimouski - pièces auto pompe	155.28 \$
29	Les entreprises J.E. Goulet - gants	62.11 \$
30	Les excavations Dany Desrosiers	2 444.29 \$
31	Garage M. Dechamplain - essence	539.40 \$
32	Garage Raymond Turcotte - réparation	45.21 \$
33	Groupe Gaz-O-Bar - diesel	1 780.60 \$
34	Eugène Huet Enr - boîte longue Ranger 1988	460.10 \$
35	Mallette - évaluation structure adm. et climat org.	19 844.11 \$
36	Métallium - fer	70.76 \$
37	Jean-Claude Molloy - frais de déplacement mars/avril	65.81 \$
38	Pièces Autos du golfe - pièces camionnette	86.27 \$
39	Produits Sanitaires Roger Pelletier - chlore	254.56 \$
40	Le Groupe Réjean Claveau - nettoyage de fossé	828.18 \$
41	- déneigement, déglçage cours d'eau	414.09 \$
42	Rona le Rénovateur - cartouche/chaufferette/piles/maillons	135.41 \$
43	Stéphane Roy - cours coaching d'équipe	1 200.00 \$
44	Servitech - feuillet matrice graphique régulier	238.10 \$
45	Table de concertation des groupes de femmes du BSL	25.00 \$
46	La Maison d'auto Fortier inc.- remplacement padget	310.56 \$
47	Épicerie C.H. Bernier et fils - divers/produits de nettoyage	24.59 \$
48	Cogéco câble	80.46 \$
49	Féd. Québécoises des Municipalités - formation urbanisme	368.08 \$
50	Wajax Industries Limited - pièces JCB	456.69 \$
51	ARL inc. - travaux sur boîte de la camionnette Ranger	1 715.44 \$
52	Télus mobilité - pagettes/cellulaires	481.74 \$
53	Atelier C.Y. Gagnon Inc. - modification souffleur	792.40 \$
54	Ginette Fleuriste Enr - plantes semaine des secrétaires	119.62 \$
55	Wolseley - asphalte d'hiver	589.45 \$
56	Lucie Lafrance - cours d'aérobic	125.00 \$
57	Croix-Rouge Canadienne - renouvellement	289.50 \$
58	Publications du Québec - Reccueil Taux de locaitons	39.53 \$
59	Ville de Mont-Joli - transport adapté	4 597.00 \$
60	Marius Amiot - pièces camion 1tonne	47.81 \$
61	Macpek - pièces auto-pompe	81.43 \$

**TOTAL À PAYER: 67 411.62 \$**

**TOTAL DES FACTURES À APPROUVER: 120 686.72 \$**

Je, certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 30 mars 2005.

---

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe

518-2005

**Déboursés avril 2005**

Proposé par: Gaston Beaudesne  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement des comptes dus au 30 mars 2005.

Adopté

**Période de questions**

519-2005

**Ressources humaines**

Proposé par: Gilles Gagnon  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'ouvrir un poste de préposé à la conciergerie et à l'entretien de tous les bâtiments, terrains et infrastructures appartenant à la municipalité.

Adopté

520-2005

**Ressources humaines**

Proposé par: Gaston Beaudesne  
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de prolonger les services de Madame Julie Dufour, technicienne en bureautique, 35 heures/ semaine, au service administratif et ce à compter du 21 avril 2005 pour une période non définie.

Adopté

521-2005

**Le Québec Rural & Agricole / publicité – semaine horcitole 2005**

Proposé par: Martine Plante  
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'acheter une carte d'affaires dans "Le Québec Rural & Agricole au montant de 125\$ concernant un reportage sur la Ferme Gilbert Caron Bic inc, du Bic dans le Bas-Saint-Laurent, entreprise spécialisée dans la production de la pomme de terre qui s'est mérité le Méritas Fernand-Paquette dans le cadre de la Semaine horticole 2005, prix remis par la Fédération des producteurs de pomme de terre du Québec.

Adopté

522-2005

**Projet Luc Babin / avis de motion**

Avis de motion est dûment donné par France St-Laurent qu'à une prochaine session un règlement concernant l'imposition d'une taxe spéciale dans le dossier Luc Babin sera adopté.

Adopté

**Fêtes du 125<sup>ème</sup> anniversaire de la Ville de Mont-Joli / participation financière / refusé**

523-2005

**Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent / signatures**

Proposé par: Guy Caron

Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Gaston Gaudreault, maire et Madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce la convention de subvention dans le cadre du programme SIMB@ (système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée) et le Centre Régional de Services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent inc.

Adopté

524-2005

**École des Bois et Marées / demande de commandite**

Proposé par: Gaston Beauchesne

Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de contribuer financièrement pour un montant de 25\$ à L'école des Bois et Marées concernant un album des finissants de 6<sup>ème</sup> année ainsi qu'une petite soirée sociale avec goûter.

Adopté

**Marie-Ève Côté / demande de contribution – refusé**

525-2005

**Mallette / demande additionnelle de 50 heures**

Proposé par: Martine Plante

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Mallette, comptables agréées, vérificateur pour la municipalité, pour des services additionnels requis à l'égard de la vérification des états financiers 2004 pour des honoraires entre 4 000\$ et 5 000\$.

Adopté

526-2005

**Naissances**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 75\$ à la Caisse Populaire Sainte-Luce-Luceville dans le compte de Justine Tremblay Brochu et Charles-Émile Goulet et ce selon le règlement des naissances.

Adopté

527-2005

**Fonds de caisse**

Proposé par: Gilles Gagnon  
Appuyé par: Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de constituer un fonds de caisse de 100\$ permanent.

Adopté

**Centre de santé et de services sociaux de La Mitis / commandite – refusé**

528-2005

**Compost du Golfe inc. / protocole d'entente**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Gaston Gaudreault, maire et Madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce, le protocole d'entente concernant la cueillette des débris végétaux pris sur la plage de Sainte-Luce et Compost du Golfe inc., représenté par Monsieur Jean-Pierre Gagnon, et ce, pour la période du 25 avril au 30 novembre 2005.

Adopté

529-2005

**Dossier Agence Familiale Les Pinsons inc.**

Proposé par: Guy Caron  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la vente d'un terrain, lots 82-P et 84-P d'une superficie d'environ 403m situé sur la rue des Coquillages, au Centre de la Petite Enfance (CPE) au montant de 6 500\$. Monsieur Gaston Gaudreault, maire et Madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe sont autorisés à signer.

Adopté

**Fondation prévention suicide du Bas-Saint-Laurent / tournoi de golf**

530-2005

**Rue des Coquillages / services professionnels**

Proposé par: Gaston Beauchesne

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services professionnels de la firme Roche pour demander des soumissions pour dynamitage / Rue des Coquillages.

Adopté

531-2005

**Corporation de développement touristique Sainte-Luce /Sculptures de sable**

Proposé par; Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de verser la subvention de 1 000\$ à la Corporation de Développement touristique de Sainte-Luce, dans le cadre de son dix huitième concours de Sculptures de sable, et ce, tel que prévu au budget ainsi que 125\$ pour le premier prix du concours, catégorie adulte .

Adopté

532-2005

**Madame Mercier Malenfant / piezomètre d'alerte**

Considérant que des piézomètres d'alerte appartenant à la municipalité de Sainte-Luce sont situés sur la propriété de Madame Thérèse Malenfant, Lots 317-P et 318-P;

Par conséquent il est proposé par: Gilles Gagnon  
appuyé par: Guy Caron

et résolu à l'unanimité de retenir les services de Christian Couillard, arpenteur-géomètre pour la description technique et le plan de localisation des piézomètres.

Adopté

533-2005

**Demande de PIA / 104 Route du Fleuve Ouest**

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Marie-Paule Rioux, 104 Route du Fleuve Ouest;



Par conséquent il est proposé par: Paul-Eugène Gagnon  
appuyé par: Gilles Gagnon

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de construction d'un solarium de Marie-Paule Rioux (numéro: 2005-03) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

534-2005

**Demande de PIA / 33-35 et 37-39 Place des Villas**

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Solmico, 33-35 et 37-39 Place des Villas;

Par conséquent il est proposé par: France St-Laurent  
appuyé par: Martine Plante

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Solmico (numéro: 2005-04) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

535-2005

**Demande de PIA / 16 Place des Villas**

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Nicole Théroux, 16 Place des Villas;

Par conséquent il est proposé par: Paul-Eugène Gagnon  
appuyé par: Guy Caron;

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Nicole Théroux (numéro: 2005-05) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

536-2005

**Demande de PIA / 78 Route du Fleuve Ouest**

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Roméo Caissie, 78 Route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Gilles Gagnon  
appuyé par: Guy Caron

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Roméo Caissie (numéro: 2005-06) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

537-2005

**Demande de PIA / 60 Route du Fleuve Ouest**

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation / construction de la propriété de Rigobert Desrosiers , 60 Route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Paul-Eugène Gagnon appuyé par: France St-Laurent

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Rigobert Desrosiers (numéro: 2005-07) dans le cadre du règlement sur les PIA.

Adopté

538-2005

**Rigobert Desrosiers / 60 Route du Fleuve Ouest**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adresser une motion de félicitations à Monsieur Rigobert Desrosiers, 60 Route du Fleuve Ouest, pour l'aménagement paysager de son terrain avec les normes environnementales.

Adopté

539-2005

**Modification de zonage du 167 Route du Fleuve Ouest / René Landry**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon  
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de refuser une modification au règlement de zonage concernant la demande de René Landry, 167, Route du Fleuve Ouest de modifier son bâtiment unifamiliale jumelé pour y implanter un loyer à l'étage.

Adopté

540-2005

**Demande de modification de zonage / 57 rue St-Michel**

Proposé par: Gilles Gagnon  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de modification au règlement de zonage, de Julien Parent, 57 rue Saint-Michel concernant l'implantation d'un logement à l'étage de sa résidence unifamiliale isolée dans le secteur de la zone 36-H.

Adopté

### **Modification de la grille des tarifs / reporté**

540-2005

#### **CPTAQ / Exploitation d'une sablière – lots 52-P, 53-P, 54-P, 55-P, 57-P, 59-P et 61-P**

Considérant que la présente demande d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière sur les lots 52-P, 54-P, 55-P, 57-P, 59-P et 61-P et une voie d'accès menant à la sablière sur les lots 52-P, 53-P et 54-P, n'a pas pour but de créer des propriétés foncières dont la superficie est insuffisante pour pratiquer l'agriculture;

Considérant que le projet ne contrevient pas aux règlements d'urbanisme de la municipalité;

Considérant que les terres seront remises en culture après exploitation;

Considérant qu'aucun endroit situé hors de la terre agricole ne peut répondre aux besoins de la présente demande;

Par conséquent il est proposé par: Paul-Eugène Gagnon appuyé par Gilles Gagnon

et résolu à l'unanimité de recommander la demande d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière sur les lots 52-P, 53-P, 54-P, 55-P, 57-P, 59-P et 61-P, et une voie d'accès menant à la sablière sur les lots 52-P, 53-P et 54-P, Rang 1, cadastre de la paroisse de Sainte-Luce, en la municipalité de Sainte-Luce, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

541-2005

#### **Projet de règlement modifiant le règlement 346-93 relatif au plan d'urbanisme**

Proposé par : Gilles Gagnon

Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que le projet de règlement modifiant le règlement 346-93 relatif au plan d'urbanisme aux fins de convertir un secteur à vocation résidentielle faible densité en un secteur à vocation récréo-touristique soit adopté.

Attendu que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le conseil municipal peut modifier son plan d'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1, articles 109 et suivants);

Attendu que le conseil municipal a adopté un règlement décrétant un plan d'urbanisme le 7 décembre 1992;

Attendu que ce plan d'urbanisme est entré en vigueur le 11 janvier 1993;

Attendu que le conseil municipal juge opportun de modifier son plan d'urbanisme afin de convertir un secteur à vocation résidentielle faible densité en un secteur à vocation récréo-touristique;

Par ces motifs il est proposé \_\_\_\_\_ appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité que soit adopté ce projet de règlement qui se lit comme suit :

#### **ARTICLE 1 : PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### **ARTICLE 2 : TITRE**

Le présent règlement porte le titre de « Règlement modifiant le règlement 346-93 relatif au plan d'urbanisme aux fins de convertir un secteur à vocation résidentielle faible densité en un secteur à vocation récréo-touristique »

#### **ARTICLE 3 : BUT DU RÈGLEMENT**

Le but du présent règlement est de permettre la construction d'un établissement d'hébergement touristique de type auberge sur la route du Fleuve Ouest, à l'extrémité est de la zone 18-1, vis-à-vis la rue Saint-Viateur; soit sur les lots 92-2 et 92-1-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Luce.

#### **ARTICLE 4 : MODIFICATION DU PLAN DES AFFECTATIONS DU SOL**

Le plan 2a/2 des affectations du sol faisant partie intégrante du règlement relatif au plan d'urbanisme est modifié en retranchant de l'affectation Résidentielle faible densité la partie nord de la route du Fleuve-Ouest, à partir du lot 92-1-1 à l'est, jusqu'au lot 100-17 du cadastre de la paroisse de Sainte-Luce, à l'ouest, pour la convertir en une affectation Récréo-touristique, tel que montré sur le plan contenu à l'annexe 1 du présent règlement, lequel plan fait partie intégrante du présent règlement.

#### **ARTICLE 5 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi qu'au code municipal.

Adopté

542-2005

#### **Avis motion**

Avis de motion est dûment donné par le conseiller Paul-Eugène Gagnon qu'à une prochaine session un règlement modifiant le règlement 346-93 relatif au plan d'urbanisme aux fins de convertir un secteur à vocation résidentielle faible densité en un secteur à vocation récréo-touristique soit adopté.

Adopté

**Projet de concordance numéro 2004-03 modifiant le règlement de zonage 348-93**

Proposé par : France St-Laurent

Appuyé par : Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité que le projet de règlement de concordance numéro 2004-03 modifiant le règlement de zonage numéro 348-93 aux fins d'autoriser l'usage « services commerciaux » dans la zone 18-1 soit adopté.

Attendu que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le conseil municipal peut modifier son règlement de zonage en tout temps (L.R.Q., chapitre A-19.1, articles 123 et suivants);

Attendu que le conseil municipal a adopté un règlement de zonage le 4 janvier 1993 et que celui-ci est entré en vigueur conformément à la Loi;

Attendu que le conseil municipal juge opportun de modifier le plan d'urbanisme et le règlement de zonage afin de permettre la construction d'un établissement d'hébergement touristique de type auberge sur la route du Fleuve Ouest, à l'extrémité est de la zone 18-1, vis-à-vis la rue Saint-Viateur, soit sur les lots 92-2 et 92-1-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Luce;

Attendu que le règlement 346-93 relatif au plan d'urbanisme est modifié en concomitance et que cette modification nécessite l'adoption d'un règlement de concordance afin d'assurer la conformité du règlement de zonage au plan d'urbanisme;

Pour ces motifs il est proposé par \_\_\_\_\_ appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité que soit adopté ce projet de règlement qui se lit comme suit :

**ARTICLE 1 : PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 : TITRE**

Le présent règlement porte le titre de « Règlement de concordance modifiant le règlement de zonage numéro 348-93 aux fins d'autoriser l'usage « services commerciaux » dans la zone 18-1 ».

**ARTICLE 3 : BUT DU RÈGLEMENT**

Le but du présent règlement est de permettre la construction d'un établissement d'hébergement touristique de type auberge sur la route du Fleuve Ouest, à l'extrémité est de la zone 18-1, vis-à-vis la rue Saint-Viateur, soit sur les lots 92-2 et 92-1-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Luce.

#### **ARTICLE 4 : MODIFICATION DE LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS**

La grille de spécifications 1/1 faisant partie intégrante du règlement de zonage 348-93 est modifiée en ajoutant un trait sous la zone 18-1 vis-à-vis l'usage « Services commerciaux »

#### **ARTICLE 5 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi qu'au code municipal.

Adopté

544-2005

#### **Avis de motion**

Avis de motion est dûment donné par la conseiller Gilles Gagnon qu'à une prochaine session un règlement de concordance numéro 2004-03 modifiant le règlement de zonage numéro 348-93 aux fins d'autoriser l'usage « services commerciaux » dans la zone 18-1 soit adopté.

Adopté

#### **Comité des Loisirs de Sainte-Luce / information**

Lettre du Club de Soccer de Sainte-Luce déposée par Denis lavoie, président

545-2005

#### **Affiches publicitaires**

Proposé par : Gaston Beauchesne

Appuyé par : France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Gagnon Image pour la fabrication de panneaux publicitaires, et ce prévu au budget 2005, soit :

Pergola Gaétan Pineault(1) 75\$

Halte Luçoise (1) 195\$

Panneaux d'interdiction aux VTT sur la plage(4) 90\$ chacun

Adopté

546-2005

#### **Balai motorisé**

Proposé par : Martine Plante

Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un balai motorisé chez Les Sports J.L.P. au montant de 655.92\$ plus taxes, et ce tel que prévu au budget 2005.

Adopté

## **Décès de Adéodat Dechamplain**

Proposé par : France St-Laurent

Appuyé par : Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'offrir nos plus sincères condoléances auprès de la famille de Monsieur Adéodat Dechamplain.

Adopté

### **Correspondance mai 2005**

- **Ministère des Pêches et Océans** – Navire Le Nipigon, autorisation de la Municipalité de divulguer la lettre de Monsieur Gaston Gaudreault envoyée à Madame Suzanne Tremblay.
- **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada** – Propriété excédentaire de Pêches et Océans Canada, quai de Sainte-Luce-sur-Mer, demande d'informations.
- **Ministère des Affaires municipales et des Régions** – Nouveau conseiller à la Direction régionale et redistribution des dossiers.
- **Ministre des Affaires municipales et des Régions** – Projet d'autonomie régionale et municipale, décentralisation.
- **Ministre déléguée aux Transports** – Subvention pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, versement de 5 000 \$.
- **Ministère des Transports** – Envoi à la Municipalité de copie des plans du ministère des Transports du Québec concernant la rénovation cadastrale.
- **Ministère des Transports** – Accusé de réception concernant la demande d'étude hydraulique du ruisseau à la Loutre.
- **Ministère des Transports** – Décret numéro 743-2004 du 4 août 2004 concernant les routes dont la gestion incombe au ministre des Transports suite au prolongement de l'autoroute 20.
- **Transports Québec** – Plan reçu concernant l'abandon de gestion de la route 298.
- **Office des transports du Canada** – Demande de modification de l'ordonnance R-9034 en date du 2 juin 1970 afin de tenir compte d'un changement d'autorité routière au franchissement routier du 2<sup>e</sup> Rang Ouest.
- **Tribunal administratif du Québec, Section des affaires immobilières** – Avis de convocation à l'audience, dossier de Mario Hallé, partie requérante, Municipalité Sainte-Luce et MRC de La Mitis, partie intimée.
- **Office Québec-Amériques pour la jeunesse** – Projet de coopération Coopesilencio, Costa Rica, description détaillée du projet.

- **Le Directeur général des élections du Québec** – Transmission de document : plans stratégiques et déclarations de services aux citoyens 2005-2009.
- **Commission de protection du territoire agricole** – Dossier Richard Dauplaise, compte rendu indiquant la compréhension de la demande et son orientation préliminaire.
- **Association des directeurs municipaux du Québec** – Formation présidents d'élection : élections municipales 2005.
- **Association des directeurs municipaux du Québec** – Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle le 12 mai 2005.
- **Fédération Québécoise des Municipalités** – Guide sur l'enfouissement des fils et câbles.
- **Fédération Québécoise des Municipalités** – Communiqué, réaction de la Fédération face au budget 2005-2006 du gouvernement du Québec.
- **MRC de La Mitis** – Chronique sur la gestion des matières résiduelles.
- **CSST** – Sommaire des sommes portées à votre dossier, François Arseneault.
- **Chemin de fer de la Matapédia et du Golfe inc.** – Copie conforme de leur réponse concernant la demande de modification de l'ordonnance R-9034.
- **Roy Beaulieu Boudreau Bélanger** – Dossier Bruno Corbin, demande d'informations.
- **Cour Supérieure du Canada** – Requête introductive d'instance en reconnaissance judiciaire du droit de propriété pour 3091-3347 Québec Inc.
- **Sylviane Carrier, notaire** – Réponse à notre télécopie du 1<sup>er</sup> avril concernant le dossier des contrats à faire.
- **Chantiers jeunesse** – Appel de proposition de projet de développement pour les organismes et les municipalités désirant accueillir un groupe de 10 à 12 bénévoles en 2005.
- **Gérald Gauthier, conseiller en intervention** – Confirmation cautionnement de la Municipalité envers la Caisse Desjardins dans le dossier du RAEQ.
- **PG Mensys** – Formations sur l'application de gestion des processus électoraux Perfas.
- **Fête nationale du Québec** – Lettre d'information du Mouvement national des Québécoises et Québécois.
- **Le Répit du Passant** – Invitation au brunch bénéfice le 24 avril 2005.
- **Coupures de Presse**
- **Flash MMQ avril 2005**
- **Hommage au civisme** – Actes héroïques
- **Offre de services** – Entretien des routes en gravier et des fossés.
- **Placement étudiant du Québec** – Lettre d'information
- **Cégep de Rimouski** – Formulaire à compléter Stagiaires été 2005.



- **Lettre de madame Anne A. Racine**
- **Lettre de monsieur Léonard Lechasseur** – Bris d'aqueduc, demande de réparation.
- **Lettre de démission**
- **Curriculum vitæ** – Hugues Dionne
- **Curriculum vitæ** – Richard Paradis
- **Curriculum vitæ** – José Bernier

### **Période de questions**

548-2005

### **Levée d'assemblée**

Proposé par France St-Laurent et résolu à l'unanimité qu'à 21 heures la session soit levée.

Adopté

---

Gaston Gaudreault, maire

---

Marie-Andrée Jeffrey  
Directrice générale adjointe